

République française
TARN
CADALEN - COMMUNE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Date de la convocation : 19/06/2024

Le jeudi 27 juin 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien BRAYLÉ,

En exercice : 18	Présents : Guy BARDET, Peggy AMALBERT, Jean-Michel DOYEN, Martine GRANET, Sébastien BRAYLÉ, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christian DAVALAN, Philippe COUDERC, Denise STEVENSON, Sandrine CARAMELLI, Jérôme MAGRE, Christophe RAYNAUD, Pierre RUTKOWSKI, Pascal SANLEFRANQUE, Ghislaine GUILLERMIER
Présents : 15	
Représentés : 2	
Absents et excusés : 1	
Pour : 17	Représentés : Géraldine NOEL représentée par Peggy AMALBERT, Stéphan POUGET représenté par Philippe COUDERC
Contre : 0	Excusés :
Abstentions : 0	Absents : Gérard ASSEMAT
Secrétaire de séance :	Guy BARDET

Délibération n°DE_2024_40

Objet : Nomination de voie

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2212-1, L 2212-2 et L 2213-1,

Vu l'intérêt de donner une dénomination officielle à toutes les voies et chemins de la commune,

Vu la nécessité de nommer la voie publique desservant la maison d'habitation située sur la parcelle D 2118,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et par 17 Voix Pour 0 Voix Contre 0 Abstention

VALIDE la proposition faite par la commission « Adressage »

DIT que la voie publique desservant la maison d'habitation située sur la parcelle D 2118 est nommée "route de Marssac"

Fait en séance les jour, an et mois susdits.

Le Maire,
Sébastien BRAYLE



Date de transmission de l'acte: 28/06/2024

Date de reception de l'AR: 28/06/2024

081-218100469-DE_2024_40-DE

A G E D I

Le Maire,
Sébastien BRAYLÉ



Mis en ligne le : 29/06/2024

Le/La secrétaire
Guy BARDET

